

Mai 2001 : pleins feux sur l'AVS

Autor(en): **Crivelli, Pablo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **28 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pleins feux sur l'AVS



Keystone

Observateurs attentifs: de la tribune du Conseil national, le regard plonge...

population, avertissent-ils, menace la survie de l'AVS. Dans ces conditions, comment donc assurer le financement à long terme de cette assurance sociale et exaucer en même temps le vœu d'introduire la rente flexible dès 62 ans? Tel était le dilemme devant lequel s'est trouvé le Conseil fédéral, qui a dû concilier les revendications de ceux qui – à gauche surtout – demandaient une révision favorable aux revenus modestes et les attentes de ceux qui – dans le camp bourgeois – bien que favorables au principe de la retraite flexible, veulent en atténuer au maximum les conséquences financières. Pour convaincre ces derniers, le gouvernement a proposé toute une série de mesures d'économie, parmi lesquelles le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Ce n'est pas tant cette dernière mesure qui a irrité la gauche que les maigres moyens mis à disposition – 400 millions de francs – soit l'équivalent de l'économie réalisée grâce au relèvement précisément de l'âge de la retraite des femmes. Ce montant, finalement approuvé par le parlement, devrait être affecté à atténuer les réductions de rente pour ceux qui prennent une retraite anticipée.

Economie sur les rentes de veuves

Tandis que la gauche a essayé un échec sur la question de la rente anticipée, la droite a dû accepter de débloquer 1,5% de TVA supplémentaire. Par 120 voix contre 44, les députés ont accepté cette mesure qui doit rapporter – par étapes – 4 milliards de francs aux caisses de l'AVS. Le souverain devra donner son accord en votation populaire, du fait qu'il s'agit d'une modification de la Constitution. Le parlement a, en outre, décidé d'adapter les rentes au renchérissement tous les trois ans seulement, ce qui représente une économie de 150 millions de francs. En ce qui concerne les rentes de veuves, le Conseil national a, certes, procédé à des coupes, mais dans une moindre mesure que proposé par le Conseil fédéral: 20 millions de francs au lieu des 786 millions proposés par l'exécutif et des 500 millions proposés par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique.



PABLO CRIVELLI

La session spéciale sur la 11^e révision de l'AVS s'est terminée dans la polémique: tandis que la gauche critiquait les décisions en matière de retraite flexible, considérées comme discriminatoires pour les femmes et les bas revenus, la droite estimait les économies décidées insuffisantes pour le financement à long terme de l'AVS.

LE CONSEIL NATIONAL a approuvé par 62 voix contre 60 et 63 abstentions la 11^e révision de l'AVS. Ce résultat serré laisse apparaître le degré de frustration qui devait régner dans l'hémicycle à l'issue du vote sur un texte de loi qui ne satisfait pratiquement personne.

Rente à 65 ans pour tous

Si cette solution s'est dégagée, ce n'est pas uniquement par respect pour l'égalité entre hommes et femmes, mais aussi par égard pour l'évolution démographique qui préoccupe les experts; le vieillissement de la



... sur ce qui se passe dans le plénum (la conseillère fédérale Ruth Dreifuss en discussion avec le rapporteur de la commission Yves Guisan (PRD/VD).